

MOSELLE

Malaise social au Département autour de la question des primes

Trois des quatre syndicats du Département ont boycotté mardi leur comité technique. En cause : la disparition à l'ordre du jour d'un point sur le régime indemnitaire. Il devait être l'aboutissement de deux années d'après négociations pour le versement de primes aux 3 000 agents.

Pour les 3 000 agents du Département de Moselle, « la déception est grande », explique Élisabeth Bordelais, secrétaire Générale CFDT Interco Moselle. Son syndicat, comme FO et Sud, a boycotté ce mardi 4 mai le comité technique de la collectivité. La seule présence de la CGC n'a pas permis sa tenue, faute de quorum. Une manière, pour ces syndicats, de marquer leur « colère ». Elle fait suite au retrait le 9 avril, « à la demande expresse du Président », d'un point concernant le régime indemnitaire.

« Ce système de primes est figé depuis 2014. Depuis

2019, nous travaillons d'arrache-pied avec le service des ressources humaines pour le faire évoluer. Dix réunions ont été menées. Elles ont débouché sur le principe d'une augmentation de 1,8 M€ touchant les diverses catégories d'agents. Cela se traduisait par exemple par 50 €/mois de plus pour les agents des routes ou administratifs, ou 80 €/mois de plus pour les travailleurs sociaux. Nous avions commencé à communiquer dessus pour une mise en place au 1er septembre », détaille Élisabeth Bordelais. La syndicaliste ne croit désormais plus à la possibilité d'un accord avant la fin de la mandature, fin juin.

Des arbitrages

Contacté, le Département a tout de suite cherché à éteindre ce début d'incendie. À quelques semaines des élections, la polémique fait effectivement tache. En préambule, Marc Houver, directeur général des services, tient à rappeler



L'évolution du régime indemnitaire des agents du Conseil Départemental de la Moselle ne sera pas pour tout de suite... Photo archives RL

« qu'un accord avec une direction générale adjointe n'équivaut pas à une adoption. Il y a ensuite des arbitrages. » Mais il s'empresse d'ajouter que l'exécutif reste « très attaché » à ce projet : « Nous l'avons nous-même lancé en 2018 car notre régi-

me indemnitaire n'est plus adapté à la concurrence. Nous allons convoquer un comité technique spécial dans les semaines qui viennent. »

« C'est vital »

Concédant un « manque d'explications » autour de ce

retrait, le DGS en explique les raisons : « Début avril, Patrick Weiten n'avait pas encore pris la décision de se représenter et était en pleine élaboration du plan Moselle Espoir de 7 M€. Il a alors été décidé de donner priorité aux populations, avant de trancher sur le régime indemnitaire. Nos agents ont connu des conditions difficiles de travail pendant la crise mais n'ont pas été impactés financièrement. Le boycott des syndicats nous a blessés car nous aurions pu expliquer tout cela à l'occasion de ce comité technique. » Prêt à relancer la machine, il prévient cependant que les négociations ne sont à ses yeux pas terminées : « Nous devons encore discuter du fond et notamment des disparités entre catégories de grades. L'accord ne sera peut-être pas trouvé dans les termes précédemment évoqués. Mais tout cela se finalisera sur du positif. C'est vital pour notre collectivité ».

Philippe MARQUE